



Centre Communal
d'Action Sociale de
FAVERGES-SEYTHENEX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE FAVERGES-SEYTHENEX**

Séance du 12 octobre 2022

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué le 05 octobre 2022 s'est réuni le 12 octobre à 18 heures 00 en session ordinaire, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Christine DUMONT-THIOLLIERE, Vice-Présidente.

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 13

Absent excusé avec procuration : 1

Absents excusés sans procuration : 3

Votants : 14

Etaient présents :

Mesdames Agnès BALLIEU, Anne Marie BERNARD, Brigitte BOISSON, Christine DUMONT-THIOLLIERE, Irène GURRAL, Jeannie TREMBLAY-GUETTET.

Messieurs Jean-Jacques AQUILINA, Yves CREPEL, Michel CHAUMONT, Dominique GOUSSARD, Jean-Paul POISEAU, Pierre HUNZIKER et Abdelkrim RAJI.

Etait absent excusé et a donné pouvoir :

Monsieur Jacques DALEX a donné pouvoir à Madame Christine DUMONT-THIOLLIERE.

Etaient absents excusés :

Mesdames Marie-Rose DABO, Ilda ROVELLI.

Monsieur François HUZAK.

Madame Irène GURRAL a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET

N° 07.22

**INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Madame Christine DUMONT-THIOLLIERE, Vice-Présidente fait le rapport suivant :

Il est rappelé que dans le cadre de la création de la commune nouvelle, le conseil municipal doit élire 8 membres appelés à siéger au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Dés lors qu'un membre élu démissionne, il convient de désigner un remplaçant appelé à siéger au sein du CCAS.

Suite à la démission de Monsieur Philippe STRAPPAZZON, par délibération N° 2022-IX-117 du 28 septembre du conseil municipal de la commune de Faverges-Seythenex, Monsieur Dominique GOUSSARD est désigné pour le remplacer et ainsi siéger au sein du CCAS.

Préfecture de la Haute-Savoie
SCOD / Pôle accueil courrier

21 OCT. 2022

ARRIVEE
5

Madame Christine DUMONT-THIOLLIERE demande au Conseil d'Administration de bien vouloir prendre acte de l'installation de Monsieur Dominique GOUSSARD au sein de cette assemblée.

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration :

✚ d'approuver l'installation du nouveau membre, Monsieur Dominique GOUSSARD au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Faverges-Seythenex.

Ceci exposé, et après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration approuve :

✚ l'installation du nouveau membre, Monsieur Dominique GOUSSARD au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Faverges-Seythenex.

La secrétaire de séance,

Irène GURRAL



La Vice-Présidente,

Christine DUMONT-THIOLLIERE



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil citoyen

21 OCT. 2022

ARRIVEE
5

Acte rendu exécutoire Après envoi en Préfecture Le : 21 OCT. 2022 Et publication ou notification Du : 21 OCT. 2022
--

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de la plus tardive des dates suivantes :

- date de réception en Préfecture d'Annecy ;
- date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;

deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai